



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU JEUDI 02 SEPTEMBRE 2010**

Etaient présents :

Monsieur J-L. ROMET, Maire
Monsieur P. CHIAPELLO,
Monsieur D. KUHN,
Monsieur B. HURAY,
Monsieur P. ADAM,
Monsieur X. CHIVOT, Adjoints au Maire
Madame C. COLIN,
Messieurs D. MICHEL, G. DUPUIS, J. HACQUARD,
Messieurs D. HOUSSAYE, J-M LAROCHE,
Messieurs A. DULONDEL, E. WENGLER, AGUEZZAÏLOU,
Mesdames V. DELABRIERE, C. VANDER CRUYSSSEN,
Mesdames D. DAVID, M-T LANGLET,
Conseillers municipaux.

Absents :

Monsieur F. VIEUX qui avait donné procuration à Monsieur D. HOUSSAYE.

Excusé :

Monsieur L. MANIFEL

Secrétaire de séance : Madame M-T LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 13 Août 2010.

Nombre de Conseillers : 21
En exercice : 21
Votants : 20

Avant de démarrer l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire fait part des absences excusées de Monsieur Frédéric VIEUX qui rencontre des problèmes au niveau de ses yeux et de Monsieur Loïc MANIFEL pour qui il a une pensée toute particulière puisqu'il a enterré son père aujourd'hui.

Puis, Monsieur le Maire indique que la prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le Vendredi 15 Octobre et qu'en prélude de la présente séance, il présentera par le biais d'une petite vidéo les compétences, activités, réalisations de la Communauté de Communes de l'Andelle dont la commune de Romilly sur Andelle fait partie.

Il lui semble très important de rappeler ce qu'effectue cet établissement public de coopération intercommunale à qui la commune de Romilly sur Andelle a transféré certaines compétences.

Après cette intéressante projection qui a donné satisfaction, Monsieur le Maire soumet le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 06 Juillet 2010 à approbation.

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 06 Juillet 2010 :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 Juillet 2010 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

II) Syndicat de Voirie :

a) Convention pour travaux d'élargissement du Chemin du Marais :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ces travaux avaient été inscrits au Budget Primitif et qu'ils sont réalisés pour des raisons de sécurité.

Il indique qu'ils sont chiffrés à 31.200 Euros TTC avec une participation de la commune à hauteur de vingt deux mille trois cent trente cinq euros (22.335 Euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord :

- au projet de convention avec le Syndicat de Voirie pour l'aménagement sécurité du Chemin du Marais tel que présenté,
- pour le règlement de la somme de 22.335 Euros afférente aux travaux précités.

III) Contrat « Enfance et Jeunesse » avec la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) : avenant au contrat « Enfance et Jeunesse » :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat « Enfance et Jeunesse » avec la C.A.F. est arrivé à échéance le 30 Juin 2010.

Il indique que pour un souci de simplification, il est nécessaire de proroger ce contrat jusqu'au 31 Décembre 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour proroger le contrat « Enfance et Jeunesse » avec la C.A.F. jusqu'au 31 Décembre 2010.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal que la C.A.F. a versé en 2010 à la commune de Romilly sur Andelle, au titre de l'année 2009, une somme de quarante deux mille sept cent quatre vingt quatorze euros et quatre vingt dix neuf centimes (42.794,99 Euros).

IV) Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire « Seine Andelle » : Adhésion de la commune d'Amfreville les Champs.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire « Seine Andelle » pour l'adhésion au syndicat de la commune d'Amfreville les Champs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour l'adhésion au Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de la commune d'Amfreville les Champs.

V) Tarifs publicitaires pour le bulletin municipal :

Monsieur HOUSSAYE rappelle au Conseil Municipal que des entreprises participent pour deux ans, par le biais d'encarts publicitaires, à raison de quatre parutions au financement du bulletin municipal. Il indique que le tirage actuellement, en raison des nouvelles constructions, s'effectue à raison de 1500 exemplaires pour chaque parution, dont 150 sont envoyés aux différentes personnalités.

Il présente comme suit les nouveaux tarifs qui varient selon le format de l'encart publicitaire :

FORMATS	8,5 x 5,5 cm	8,5 x 8 cm	18 x 4 cm	18 x 8,5 cm
TARIFS H.T.	210 €	270 €	350 €	540 €
Durée	4 numéros de Décembre 2010 à Juin 2012	4 numéros de Décembre 2010 à Juin 2012	4 numéros de Décembre 2010 à Juin 2012	4 numéros de Décembre 2010 à Juin 2012
TVA 19,60 %				

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour pratiquer les nouveaux tarifs des encarts publicitaires tels que présentés.

VI) Questions diverses :

a) Dispense de la musique dans la 8^{ème} classe élémentaire :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame ROUSSEL, Directrice des écoles élémentaires, a demandé si la huitième classe bénéficierait comme les autres classes, de la dispense de la musique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord pour la dispense de la musique à la 8^{ème} classe élémentaire,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'avenant avec les Centres Musicaux Ruraux, lié à l'augmentation des heures de musique qui seront dispensées aux écoles de la commune.

b) Participation aux frais scolaires et subvention :

Monsieur CHIAPELLO propose au Conseil Municipal qu'il soit versé pour la 8^{ème} classe, la somme de 68,50 Euros par enfant et une subvention de 370 Euros pour les sorties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord à la proposition de Monsieur CHIAPELLO telle que proposée.

c) Logements communaux :

1) Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Christelle ROULLE, enseignante à l'école élémentaire, est domiciliée dans un logement communal au groupe scolaire Condorcet et qu'elle déménagera très prochainement.

Il indique que Madame Marie-Claire LASBLEIZ, institutrice, s'est proposée de reprendre ce logement et de libérer le logement communal qu'elle occupe au dessus de l'école maternelle.

Il rappelle que la participation aux frais de charges pour le logement au dessus de l'école maternelle est de 120 Euros par mois et propose pour le logement de Condorcet qu'elle occupe une participation aux frais de chauffage, électricité, ... de 160 Euros par mois, plus spacieux que celui qu'elle occupe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour demander à Madame Marie-Claire LASBLEIZ, lorsqu'elle emménagera au groupe scolaire Condorcet, une participation mensuelle aux frais de charge de 160 Euros au lieu des 120 Euros actuels.

2) Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter de 25 Euros à compter du 1^{er} Octobre le loyer de Monsieur Didier MOISANT qui n'a plus été revalorisé depuis 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour augmenter mensuellement de 25 Euros à compter du 1^{er} Octobre 2010 le loyer de Monsieur Didier MOISANT.

VII) Communications et informations :

1) Ecoles :

Monsieur CHIAPELLO informe le Conseil Municipal que la rentrée scolaire s'est très bien déroulée avec 212 élèves pour les 8 classes des écoles élémentaires et 129 enfants pour les 5 classes de l'école maternelle.

Il indique qu'avec une fréquentation de 212 élèves aux écoles élémentaires Genevoix et Condorcet, on a une moyenne de 26,50 enfants par classe. Si les effectifs venaient à augmenter, on pourrait demander l'ouverture d'une 9^{ème} classe.

2) Travaux :

Monsieur KUHN informe le conseil municipal que les travaux réalisés par la société S.N.V. Maritime au lavoir sont terminés, qu'il ne subsiste que quelques retouches à effectuer.

Il indique que les travaux de charpente réalisés par les services techniques municipaux ont démarré. Il ne restera après l'intervention des services techniques que le portillon à réaliser pour lequel il est en attente d'un devis des établissements S.N.V. Maritime.

Il fait part qu'à compter du lundi 6 Septembre, les peintures extérieures du complexe Louis ARAGON seront réalisées.

Il indique que pendant les vacances d'été, les dalles du plafond du complexe Louis ARAGON ont été changées, que l'intérieur de la salle des associations du C.A.R.R.E. a été repeint, qu'une alarme est en cours d'installation au C.A.R.R.E.

Concernant le projet du nouveau cimetière, il fait part qu'une réunion sera organisée prochainement avec le Maître d'œuvre afin que ledit projet soit présenté lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

3) Voirie – Urbanisme :

Monsieur HURAY informe le Conseil Municipal :

- que tous les lots de la partie communale du lotissement Saint Crespin ont à présent, été vendus. Il ne reste que quelques lots pour la partie des Consorts BOURGEOUX, lesquels ont vendu 1 lot, signé 4 compromis de vente,
- qu'au niveau du Clos du Moulin Pouchet, 5 lots sur 7 ont été vendus,
- qu'il ne reste que 2 lots à vendre dans chacun des lotissements de la Bergerie et de l'Épinette,
- que les travaux de construction du Clos du Marché avancent bien et que la réception des travaux de la Maison du Marais sera effectuée lorsque tous les travaux de viabilité et notamment de voirie seront réalisés, vraisemblablement en Janvier 2011.
- que les travaux de viabilité du lotissement « La Grande Ruelle » partie « Pyramid'Prom » pour 25 lots et partie « Compagnie Foncière de l'Ouest » pour 8 lots sont terminés. Les travaux de viabilité pour les 33 logements de la SILOGE ont démarré.
- que les Consorts LE DIZES ont cédé gratuitement à la commune une bande de terre de 10 mètres de long pour permettre aux futurs propriétaires du lotissement La Grande Ruelle d'accéder à leur terrain.

Concernant les travaux de voirie : rue Neuve, Guy de Maupassant, Chemin du Marché, ceux-ci débiteront prochainement, avec un fond de forme, les travaux définitifs n'étant réalisés qu'après que les constructions aient été réalisées. Les travaux d'enfouissement des réseaux au niveau de ces trois voies seront réalisés dans le courant du quatrième trimestre 2010.

- que les travaux de raccordement ERDF du Clos La Petite Vallée, à partir de la rue René Fleuriel sont prévus pour début Octobre 2010.
- que la cession de terrain avec les Consorts VILLERVALLE a été signée.
- qu'il sera réalisé par le Syndicat de Voirie un coulis Sente Monnier et sur le parking du collège.
- qu'une personne est intéressée pour une activité commerciale par les 4.000 m² mis en vente par la Communauté de Communes de l'Andelle à côté des établissements BRIFFAULT.

4) Social :

Monsieur ADAM informe le Conseil Municipal d'une réception partielle des travaux de réhabilitation du FRPA La Potière compte-tenu les problèmes rencontrés par l'entreprise de peinture.

Il indique qu'une nouvelle entreprise de peinture a démarré lundi 6 Septembre et que les travaux de réfection de la toiture avancent bien. L'ensemble des travaux devraient être terminés en fin d'année.

Puis, il fait part du déroulement le jeudi 9 Septembre d'une réunion d'information sur les ateliers équilibres qui seront proposés début Octobre aux personnes de plus de 55 ans.

Il signale également que la M.S.A. proposera aux personnes de plus de 60 ans au FRPA La Potière à partir du 30 Septembre prochain, 15 séances de « Comment travailler sa mémoire ».

Il indique que le bilan sur le « Diagnostic Jeunesse » est en préparation.

Madame DAVID fait part à cet effet qu'un état des lieux est actuellement réalisé.

5) Domaine associatif :

Monsieur CHIVOT informe le Conseil Municipal que l'ensemble du matériel et mobilier arrêté au Budget Primitif a été acheté, que les rideaux du complexe Louis ARAGON et la salle du Conseil Municipal seront remplacés début de semaine 36, qu'il ne reste que le défibrillateur à commander. Le mobilier pour la Maison du Marais ne sera commandé qu'en 2011 après la réception des travaux.

Il rappelle la Soirée du Bénévolat du 25 Septembre prochain avec à ce jour 160 inscrits.

Concernant la Fête de Septembre organisée par le Comité des Fêtes, un bal populaire aura lieu le Vendredi 10 Septembre au complexe Louis ARAGON, le Samedi 11 Septembre se dérouleront les 22^{ème} Foulées Romilloises organisées par les Mille-Pattes et le Forum des Associations.

Monsieur le Maire tient à rendre un hommage particulier à tous les bénévoles qui s'activent à la confection d'un char. Il indique qu'on n'a pas conscience des heures passées, du travail réalisé pour la réalisation d'un char. Il adresse toutes ses félicitations à toutes les personnes qui effectuent ce type de travail pour la Fête de Septembre de la commune.

6) Communication :

Monsieur HOUSSAYE fait part au Conseil Municipal que le site de la commune s'est beaucoup développé, que des onglets supplémentaires portant sur les services publics ont récemment été ajoutés, ainsi que deux pages sur les informations pratiques et une rubrique sur la bibliothèque municipale.

Concernant l'agenda 2011, il indique que le « Bon à tirer » est prêt et que celui-ci sera imprimé en 1800 exemplaires.

7) Modification du PLU pour changement de zone au droit des établissements DIELNA :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Commissaire Enquêteur, pour la modification du PLU au niveau des établissements DIELNA, a été nommé par le Tribunal Administratif de Rouen.

L'enquête publique se déroulera à cet effet du 2 Novembre au 3 Décembre 2010 avec des permanences du Commissaire Enquêteur.

8) Contournement de Romilly sur Andelle :

Monsieur le Maire fait part de son étonnement d'avoir appris par le biais d'un journal local qu'une enquête publique allait se dérouler très prochainement concernant le délestage de la RD 321 par la RD 19, alors qu'il n'a reçu qu'un courrier de Madame la Préfète dont il donne connaissance au Conseil Municipal. Celui-ci ne parle nullement d'une date sur le déroulement prochain d'une enquête publique pour le contournement de la commune.

Il indique d'une part, qu'il est demandé à la commune de Romilly sur Andelle de modifier son PLU aux fins de compatibilité avec le projet de délestage, d'autre part, rappelle la position du Conseil Municipal de Romilly sur Andelle qui dans sa délibération du 21 Janvier 2009 était défavorable au projet tel que présenté.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dès qu'il aura connaissance de la date de l'enquête publique portant sur le délestage de la RD 321 par la RD 19, une circulaire sera établie et distribuée aux habitants afin que chaque administré dispose de l'information et puisse se prononcer.

Madame DAVID fait part que la population sera partagée sur ce délestage et rappelle que le Conseil Municipal s'était prononcé pour prendre en compte la position majoritaire exprimée par les habitants de la commune.

9) Aménagement du Marais :

Monsieur le Maire confirme la position du Conseil Municipal de donner au SIBA la maîtrise d'ouvrage pour la première partie des travaux d'aménagement du Marais.

10) Future restauration scolaire :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur WENGLER a établi les différentes pièces du marché, cahier des charges, pour la restauration scolaire de l'école élémentaire Louise MICHEL, afin de lancer prochainement la consultation des entreprises.

Monsieur WENGLER fait part que l'entreprise qui sera retenue le sera pour une année scolaire, renouvelable deux fois.

Une commission composée de Messieurs WENGLER, CHIAPELLO, Mesdames VANDER CRUYSSSEN, DAVID, DELABRIERE, est chargée de suivre l'évolution de ce dossier.

11) Déchetterie :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le lot 1 VRD Génie Civil des travaux d'extension de la déchetterie, a été attribué aux établissements Sainte Honorine Terrassement qui devraient démarrer le Lundi 13 Septembre prochain. Les lots 2 « Clôtures, espaces verts » et 3 « Matériel divers » n'ont pas encore été attribués.

Il indique que le SY.G.O.M. pendant les travaux, essaiera de maintenir une activité sur le site. Pour les déchets qui ne pourront être déposés pendant les travaux, les personnes seront dirigées vers la déchetterie d'Alizay.

12) Recensement de la population :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le déroulement du recensement de la population en Janvier – Février 2011 et que Monsieur HOUSSAYE participera avec Madame ETANCELIN à une réunion d'information sur l'organisation de ce recensement.

13) Réhabilitation de l'école primaire M. GENEVOIX en école Maternelle :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal ses demandes de subvention au Conseil Général et, au titre de la D.G.E., pour les travaux de réhabilitation de l'école primaire M. GENEVOIX en école Maternelle.

Il fait part que Monsieur le Président du Conseil Général et Madame la Préfète en ont pris bonne note et que le Président du Conseil Général l'a invité à se rapprocher de ses services pour échanger sur ce projet.

14) Remerciements :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des remerciements adressés :

- par le RPFC aux communes de Romilly sur Andelle et Pont Saint Pierre pour leur implication et réactivité au niveau du complexe sportif,
- par le don du sang pour la mise à disposition du parking lors de la collecte du 6 Août dernier.

VIII) Tour de table :

Madame DAVID informe le Conseil Municipal de la présentation des instruments de l'École de Musique aux élèves et fait part que les inscriptions se dérouleront les 9 et 13 Septembre prochains.

Madame DELABRIERE fait part au Conseil Municipal qu'elle est dans la préparation de la Fête de Noël des enfants de la commune et que très rapidement elle s'attèlera à la préparation des différentes activités culturelles.

Monsieur WENGLER indique au Conseil Municipal que pour la première journée au restaurant scolaire, la participation était très importante avec 191 repas distribués.

Il fait part qu'il sera attentif à l'évolution du nombre d'enfants qui prendront leurs repas au restaurant scolaire.

Au niveau économique, Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal, de la création de deux auto-entreprises soit :

- LCE Yannick TP, domiciliée 8 Sente des Jardins du Couchant dont l'activité consiste à la location de conducteur d'engins et matériels pour travaux publics, particuliers et collectivités,
- @ctivip, sise 25 rue René Fleuriel, exercée par Monsieur Francis COLIN pour la maintenance préventive informatique au service des entreprises, commerces, collectivités.

Monsieur HOUSSAYE fait part qu'en l'espace d'environ 2 ans, 12 à 13 nouvelles activités ont été créées sur la commune et qu'une seule a cessé son exploitation.

Puis, il indique que la Villa Coloniale, meublé de tourisme de Monsieur et Madame PEETERS a, par arrêté préfectoral, été classée 3 étoiles aux Gîtes de France.

Monsieur CHIVOT donne comme suit, connaissance des manifestations qui se dérouleront prochainement à Romilly sur Andelle :

- Vendredi 10 Septembre, Bal populaire à Aragon,
- Samedi 11 Septembre, 22^{ème} Foulée Romilloise des Mille-Pattes,
- Dimanche 12 Septembre, Feu d'artifice avec le 8^{ème} Art,
- Jeudi 16 Septembre, 1^{er} cours de musique Country de 19h00 à 21h30,
- Samedi 18 Septembre, Spectacle de Normandy Country,
- Samedi 25 Septembre, Soirée des Bénévoles,
- Samedi 2 Octobre, Bourse aux vêtements au C.A.R.R.E. par La Passerelle,
- Samedi 2 et Dimanche 3 Octobre, exposition de peinture salle ARAGON
par Détente et Découverte,
- Dimanche 26 Septembre, Foire à tout du R.P.F.C. Place Vimbert.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le collège des Deux Amants a accueilli le jour de la rentrée 440 élèves. Ce qui fait avec les élèves de l'école maternelle et des écoles élémentaires un total de 781 enfants.

Monsieur CHIAPELLO fait part de sa stupéfaction, le 10 Août dernier, lorsqu'il a rencontré deux administrés qui voulaient se rendre à la Poste qui se trouvait fermée.

Lors de son appel téléphonique, on lui a répondu qu'en raison des congés d'été, la Poste manquait de personnel.

Il désapprouve cette position consternante de la Poste en rappelant qu'elle constitue un service public, qu'elle se doit à ce titre d'assumer ce service.

Il demande qu'un courrier de désapprobation et de mécontentement soit adressé à la Poste, mais aussi aux Sénateurs, au Député et au Conseiller Général.

Monsieur HURAY fait part au Conseil Municipal que le gérant de l'Intermarché a demandé le déplacement des containers à verre qui se trouvent sur son parking, compte-tenu de l'état des abords de ces deux containers.

Il indique que le compromis de vente de la première parcelle des trois situées à côté de l'Intermarché, pour des activités économiques, sera signé le 8 Septembre.

Monsieur KUHN fait part que les services techniques municipaux ont effectué pendant les congés d'été les entretiens des espaces verts et qu'actuellement ils réalisent différents travaux afin de laisser un bon aspect de la commune lors de la Fête de Septembre.

Monsieur ADAM, en qualité de Maire Adjoint, tient à adresser à la MJC A.L.E.R. ses félicitations pour les activités qui ont été proposées aux enfants cet été et pour la belle fête de fin de centre. Il indique qu'une bonne ambiance a régné entre les éducateurs et les familles.

Madame COLIN fait part au Conseil Municipal que la pédicure qui exerce au Cabinet Médical n'a plus le droit d'y apporter ses services compte-tenu qu'elle travaille également dans une autre commune. Elle demande que le Conseil Municipal apporte son soutien au maintien de la pédicure au Cabinet Médical de Romilly sur Andelle.

Monsieur DULONDEL fait part au Conseil Municipal du bon démarrage des travaux de la nouvelle station d'épuration. Il apporte quelques informations techniques tel le nombre de pieux implantés à 9 mètres de profondeur.

Madame VANDER CRUYSSSEN demande la date du prochain don du sang. Elle fait part que lorsqu'on a connaissance suffisamment à l'avance de la date, il est plus facile de s'organiser pour donner son sang.

Monsieur CHIVOT indique que la prochaine date pour le don du sang est fixée au Vendredi 26 Novembre 2010 de 10h30 à 13h00, Place des 2 Amants, rue Neuve, côté Edmond.

Personne ne prenant plus la parole, la séance est levée à 22h30.

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

M-T LANGLET

Jean-Luc ROMET